

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 17068

Numéro SIREN : 478 786 148

Nom ou dénomination : ZANPANO

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2017 sous le numéro de dépôt 1056



20180010562017

DATE DEPOT : 26/12/2017

N° DE DEPOT : 1056

N° GESTION : 2004B17068

N° SIREN : 478786148

DENOMINATION : ZANPANO

ADRESSE : 20 rue Vauvenargues 75018 Paris

MILLESIME : 2017

.

ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS

Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

04 JAN, 2018

Sous le N° :

1056 

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 NOVEMBRE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

DEUXIÈME DECISION

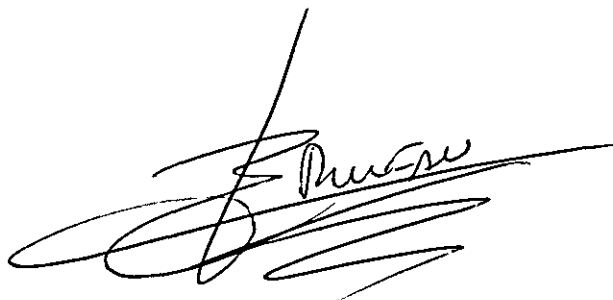
L'associé unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 Août 2017, soit la somme de 6 952 euros, en totalité au débit du poste « Autres Réserves ».

Ce dernier sera ainsi porté, après affectation à la somme de 19 509 €.

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Franck BRUNEAU
Gérant



ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS

Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 AOÛT 2017

Monsieur Franck BRUNEAU,
associé unique et gérant de la société ZANPANO,

a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels de notre société, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité de telle sorte que l'énonciation des résultats nous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Compte de résultat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 43 522 € en diminution de 23.87% par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation a atteint quant à lui la somme de 52 438 €.

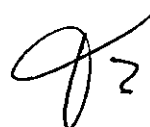
En contrepartie, nous avons supporté pour 59 391 € de charges d'exploitation en diminution de 14.38 % par rapport à l'exercice précédent.

C'est ainsi qu'à la clôture de l'exercice, nous avons dégagé une perte d'exploitation de 6 952 € contre une perte d'exploitation de 12 197 € à la clôture de l'exercice précédent.

Nos opérations financières se sont soldées par une perte de 56 €.

Le résultat courant avant impôts est en conséquence un bénéfice de 12 254 € contre un bénéfice de 2 506 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus et en l'absence d'impôt sur les sociétés, nous avons dégagé une perte nette comptable de 6 952 € contre une perte nette comptable de 12 281 € au titre de l'exercice précédent.



2/ Bilan

A l'actif :

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à des investissements d'immobilisations corporelles pour un montant de 1 200 €.

C'est ainsi qu'à la clôture de l'exercice, nos immobilisations corporelles représentaient un montant brut de 5 464 € restant à amortir à hauteur de 1 572 €.

L'actif circulant représentait à la clôture de l'exercice un total de 33 542 € accusant une diminution globale de 2 984 € par rapport à l'exercice précédent.

Au passif :

Le total des dettes représentait une somme de 7 356 € à la clôture de l'exercice en augmentation globale de 4 614 € par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, le total du bilan s'établit à la somme de 35 115 € contre 37 454 € pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, aucun frais en matière de recherche et de développement n'a été engagé par notre société.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 Août 2017, date de clôture de l'exercice social, la société poursuit normalement son activité et nos efforts portent essentiellement sur le développement de notre clientèle.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Nous n'avons aucun événement significatif à vous rapporter au titre de cette rubrique.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Y3

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte nette comptable de 6 952 €, qu'il conviendra d'affecter en totalité au débit du poste « Autres Réserves ».

Ce dernier sera ainsi ramené, après affectation à la somme de 19 509 €.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices sociaux.

PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE ET ACTIVITE DES FILIALES

Prises de participations significatives au cours de l'exercice

Nous vous indiquons conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, que votre société n'a pas pris de participation dans le capital d'autres sociétés ayant leur siège sur le territoire français.

Activités des filiales

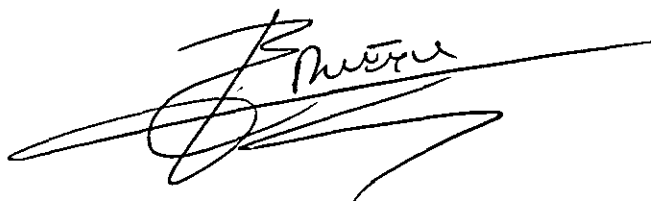
Nous vous indiquons également conformément à l'article L 233-6 du code de commerce que votre société n'a pas de filiale.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L 223-19 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique.

Nous pensons avoir ainsi relaté l'ensemble des éléments significatifs de l'exercice écoulé.

Le Gérant
Monsieur Franck BRUNEAU



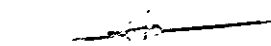
ZANPANO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 20, rue Vauvenargues 75018 PARIS

Numéro d'identification : 478 786 148 RCS PARIS

BILAN AU 31 AOUT 2017


Certifié conforme



Formulaire obligatoire (article 41 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ZANPANO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		20 rue Vauvenargues 75018 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 7 8 7 8 6 1 4 8 0 0 0 2 1		Néant		*	
				Exercice N clos le.		31/08/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AII		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 464	AU	3 892	1 572
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BII		BI		
TOTAL (II)			BJ	5 464	BK	3 892	1 572
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	40 559	BU	12 167	28 391
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	474	BY	395	79
		Autres créances (3)	BZ	755	CA		755
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	4 316	CG		4 316
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CII		CI		
TOTAL (III)		CJ	46 105	CK	12 562	33 542	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CNI					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	51 570	IA	16 455	35 115	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 52 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ZANPANO		Néant ☐		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7. 500)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	26 461	
	Report à nouveau			DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(6 952)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	27 758	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	72	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 950	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 498	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 834	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 356		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	35 115		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 356	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 43 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ZANPANO		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 480	FB	701	FC	14 182	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	29 340	FI		FI	29 340	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42 821	FK	701	FL	43 522	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 098	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 818	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	52 438
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 626	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 079)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	23 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	80	
	Salaires et traitements*					FY	9 000	
	Charges sociales (10)					FZ	1 922	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	555
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 562
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 951	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	59 391
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 952)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 952)	

Désignation de l'entreprise		EURL ZANPANO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			IIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			IIH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				III	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IIJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	IIK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				II L	52 438
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				II M	59 391
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				II N	(6 952)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		II O	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		II Y	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		II P	
		- Crédit-bail immobilier		II Q	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II J	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		II J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		II K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		II X	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		II C	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		II D	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	1 922
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	1 818	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 906	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	1 922
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL EURL ZANPANO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 35 115 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 015			1 015
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 250	1 200		4 450
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 265	1 200		5 465
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 265	1 200		5 465

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 200		1 200
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 200		1 200
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	533	203		736
– Matériel de transport	2 803	353		3 156
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 336	556		3 892
ACTIF IMMOBILISE	3 336	556		3 892

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 229 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	474		474
Autres	755	755	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 229	755	474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 356 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 950	3 950		
Dettes fiscales et sociales	1 498	1 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 908	1 908		
Produits constatés d'avance				
Total	7 356	7 356		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	73			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 73 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 500
Charges sociales – charges à payer	553
Total	2 053